

La parole aux seniors: quelle politique pour demain?

Après la démarche participative déployée dans le canton de Vaud, Genève donne la parole à ses aîné-es : leurs réponses aux enquêtes proposées serviront à mettre sur pied une politique vieillesse qui réponde à leurs besoins.



© Pexels / Mikhail Nilov

Le vieillissement programmé de la population est entré dans sa phase d'accélération, qui se poursuivra jusqu'en 2060/2070. D'ici à 2040, à Genève, la proportion de personnes de plus de 65 ans représentera environ 25% de la population (contre 16% aujourd'hui) et le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus aura doublé. Dans ce contexte, les défis à relever dans le cadre de la politique des seniors sont nombreux : prise en charge santé-social, promotion et garantie d'une cohésion forte entre les générations ou encore valorisation de l'entraide et de la proximité pour ne citer que ces exemples.

Afin d'accompagner la mise sur pied d'une politique des seniors qui réponde aux besoins des personnes concernées, le Département de la cohésion sociale a lancé un nouveau dispositif intitulé « Panel des seniors ». Par le biais d'une vaste enquête en ligne, il donne ainsi directement la parole aux 92'000 personnes en âge AVS qui résident dans le canton. Des questionnaires seront proposés trois ou quatre fois par année à cette cohorte.

Construire la politique de seniors

Ouvert depuis le 22 avril 2024, le premier sondage porte sur la qualité de vie à Genève. Pour ce faire, plusieurs thèmes, pour un total d'une cinquantaine de questions, sont soumis aux répondant-es : la question des liens familiaux et amicaux, les aides à disposition ou encore sur la santé ou le bénévolat. Cette première enquête peut être réalisée en à peine 15 minutes. Afin de pouvoir assurer une participation la plus large possible, l'inscription au Panel des seniors s'effectue à l'aide d'une simple adresse électronique et d'un numéro de téléphone. Les données récoltées seront traitées de manière strictement anonyme et confidentielle.

Ce dispositif s'inscrit en complément aux travaux menés par un groupe de travail interdépartemental qui remettra en septembre 2024 au Conseil d'État genevois une proposition de feuille de route pour une mise en œuvre, début 2025. La dynamique initiée par le canton rejoint celle de la Plateforme du réseau seniors Genève, pour qui le respect et la valorisation de l'engagement et du pouvoir d'agir des seniors sont une priorité inscrite dans son Livre blanc.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès aux outils numériques, du soutien peut être trouvé auprès de partenaires associatifs et institutionnels. L'État rappelle toutefois que la fracture générationnelle numérique est progressivement en train de se résorber et que le nombre d'internautes de plus de 65 ans a presque doublé en dix ans. Selon une enquête de Pro Senectute Suisse, il est passé de 56% en 2015 à près de 75% en 2020.

Du côté du Canton de Vaud, d'importantes démarches participatives sont également menées en faveur de la politique vieillesse dans le cadre du projet Vieillir2030. La constitution d'un Conseil consultatif des seniors en est un pan.

(Source : communiqué de presse)

[Lien pour s'inscrire et répondre au sondage](#)

Lire également :

- [« Vaud : création d'un Conseil consultatif des seniors »](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 24 janvier 2024